

Près d'un an de retard pour la construction du groupe scolaire Montmorency

L'architecte pour réaliser la construction du futur groupe scolaire Montmorency d'Hérouville ne sera finalement pas celui qui avait été choisi.

Les travaux pour la construction du nouveau groupe scolaire Montmorency à Hérouville devaient débuter au début de l'année 2024, pour une durée de deux ans. Ça ne sera pas le cas. Lors du conseil municipal du lundi 5 juin, la décision de ne pas attribuer le marché public pour la destruction/reconstruction du groupe scolaire au lauréat du concours retenu le 7 novembre dernier, a été votée à l'unanimité. Le projet "**Esquisse +**", proposé par le groupement Chabanne Architecture situé à Lyon, ne verra pas le jour.

Une augmentation de 24%

À la suite de la désignation du lauréat, le maire d'Hérouville Rodolphe Thomas a alors engagé la procédure de négociation en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre le 25 novembre. S'en est suivie une première réunion de négociation en présentiel le 15 décembre puis un deuxième tour de négociation le 6 janvier 2023 afin d'évoquer les aspects techniques du projet.

Le 17 janvier, le Groupement Chabanne a été invité par la municipalité à compléter son offre en fournissant notamment un descriptif détaillé de la mission complémentaire "Énergétique et Environnementale" ainsi qu'une offre technique et financière pour la mission OPC (ordonnancement, le pilotage et la coordination d'un projet de construction), ce à quoi il a répondu le 26 janvier "**sans remettre en cause, à cette étape, l'enveloppe prévisionnelle des travaux fixés**", souligne Laurent Mata, premier adjoint en charge des finances.

"Ce n'est qu'à partir du 31 janvier 2023, que le lauréat a évoqué pour la première fois la nécessité de revoir sensiblement le projet sur lequel il a été retenu ainsi que l'enveloppe financière allouée aux travaux. Il l'a formalisé dans un courrier daté du 10 mars 2023, recommandant une hypothèse de chiffrage des travaux d'un montant estimé à 6 451 000 € hors taxes, soit une augmentation de 24% par rapport à l'enve-

loppe initiale. Le groupe Chabanne l'a justifié en mettant en avant l'augmentation des coûts des matières premières, des énergies et du transport."

Pour rappel, l'enveloppe prévisionnelle affectée à ce projet a été fixée à 5 200 000 € hors taxes lors du lancement du concours en mars 2022.

Près d'un an de retard

"Il n'est pas question ici de renoncer au projet, mais de le relancer. On ne repart pas de zéro, on doit cependant respecter les règles ainsi que les procédures. La plus-value n'est pas admissible, l'architecte ne respecte pas ses engagements", tient tout d'abord à rassurer Laurent Mata.

"Il faut maintenant refaire un cahier des charges pour des raisons de propriétés intellectuelles. On va certainement perdre entre 10 mois et un an par rapport au calendrier initial", indique Caroline Boisset, maire-adjointe en charge de l'éducation et de la petite enfance.

De son côté, l'opposition, portée par Elise Cassetto Gadrat, Jean-François Aly, Hélène Freureux Chatelier, Jean-Christophe Gauchard et Smaïl Chadli, s'est interrogée "sur les conditions d'accueil des enfants à la rentrée prochaine", en rappelant "qu'il n'y avait aucune garantie que le futur projet n'excède pas le budget prévisionnel initial".



La construction du futur groupe scolaire de Montmorency va prendre près d'un an de retard.

Liberté